



COMMUNE DE BAINVILLE-SUR-MADON
Convocation du conseil municipal

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la séance du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle du conseil le 14 avril 2025 à 18h30 à la mairie de Bainville-sur-Madon.

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, en l'assurance de mes meilleurs sentiments.

A Bainville-sur-Madon, le 31 mars 2025
Le maire, Benoit SKLEPEK



ORDRE DU JOUR

Préambule

1/ Intervention de Madame Gabrielle QUEINNEC (NEXSTONE/CMNE) : présentation des résultats du porte-à-porte que l'agence TACT a réalisé en 2024 auprès des habitants les plus proches de la carrière sur Bainville et Pont-Saint-Vincent, conclusions de cette étude et calendrier des prochaines étapes (commission de suivi du site, visite de la carrière, journée portes ouvertes...).

2/ Arrêt du procès-verbal du Conseil Municipal du 24 février 2024.

RESSOURCES HUMAINES

- Création d'un poste de directeur(trice) de périscolaire (titulaire d'un BPJEPS ou équivalent) à temps complet
- Création d'un poste d'adjoint d'animation à temps non complet.
- Transformation de poste
- Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP)

FINANCES LOCALES

Présentation de l'état annuel de l'ensemble des indemnités de toutes natures dont bénéficient les élus siégeant au Conseil Municipal

- Vote des taux de fiscalité directe locale 2025
- Subventions aux associations 2025

- Participation financière au groupe Jacques Callot
- Approbation du compte financier unique 2024
- Affectation du résultat 2024
- Approbation du budget primitif 2025
- Tarification de l'activité périscolaire
- Mise à jour de la grille tarifaire du service jeunesse
- Remboursement à un agent
- Demande de subvention Sylv'actes - ONF

DOMAINE ET PATRIMOINE

- Convention de servitudes de passage en tréfonds de canalisation pour le raccordement Bio gaz – Xeuilley / GRDF
- Appel à candidature pour bail rural (parcelles cadastrées section ZD 2 et ZE 145)

QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES

Décisions prises par délégation

DIA : N° 640 préemption : NON EXERCICE

- Droit de préemption urbain : vente de l'immeuble situé à Bainville-Sur-Madon 180 Rue Jacques Callot cadastré section AB, n° 7, 8, 9, 407 et 408 pour 18 a 39 ca moyennant le prix principal de 110.000,00 euros payé comptant le jour de la signature de l'acte authentique, Commission pour un montant de 8.000,00 euros à la charge de l'acquéreur. Suivant DIA enregistrée le 11 mars 2025 sous le numéro 640 et adressée par Maître Jean MARTINI, notaire à NEUVES-MAISONS,